

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Coopérative de solidarité des Grondines

Tenue le 13 juin 2013 à 19h30

Au Centre des Roches, Grondines

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Isabelle Mainguy, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue.

02. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

La présidente, Isabelle Mainguy, procède à l'identification des membres présents à l'assemblée.

Elle informe ensuite l'assemblée que seuls les membres présents peuvent exercer leurs droits de vote à l'assemblée. (Liste des présences en annexe.)

03. ACCEPTATION DES NON-MEMBRES

Il est proposé par Isabelle Mainguy, appuyé par Mathieu Bergeron, d'accepter que les non-membres puissent assister à l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-12-01

04. CHOIX DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Le président provisoire demande à l'assemblée de se choisir un président et un secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Jean-Vincent Bazinet, appuyé par Denise Lalande, que Jean-Sébastien Plourde

soit nommé président d'assemblée et Denise Lalande se propose comme secrétaire de l'assemblée. M. Plourde et Mme Lalande acceptent.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-12-02

05. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée fait la lecture de l'avis de convocation (Avis de convocation en annexe).

Il fait également la lecture du projet d'ordre du jour de l'assemblée (Projet d'ordre du jour en annexe).

Il est proposé par Dominique Côté, appuyé par Claude Garcia, que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que lu et présenté.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-12-03

06. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ORGANISATION DU 29 MARS 2012.

Comme tous les membres qui étaient présents lors de l'assemblée générale d'organisation du 29 mars 2012 sauf un sont présents ce soir et ont reçu le procès-verbal, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Isabelle Mainguy, appuyé par Alexandrine Denis, que le procès-verbal de l'AGO du 29 mars 2012 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-12-04

07. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La présidente du conseil d'administration, Isabelle Mainguy, fait la présentation du rapport sur les activités de la Coopérative. Elle répond aux questions.

La trésorière, Linda Lefrançois, fait la présentation des états financiers de l'année 2012-2013. Elle répond aux questions.

08. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Le président d'assemblée informe l'assemblée que le vérificateur proposé par le conseil d'administration est la firme Bédard et Guilbault.

Il est proposé par Robert Mainguy, appuyé par Linda Lefrançois, que Bédard et Guilbault soit nommé vérificateur de la Coopérative pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-12-05

09. ÉCHANGE SUR LES ACTIVITÉS FUTURES

Le vice-président, Pascal Croteau, explique les étapes à venir pour le projet de Café-Épicerie.

Madame Marie-Josée Routhier fait la présentation de différents projets de coopératives qui pourraient inspirer les membres pour le développement futur de leur propre coopérative.

10. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

- a. Siègne #5, membre de soutien, Dominique Côté**
- b. Siègne #7, membre travailleur, Julie Légaré**
- c. Siègne #8, membre travailleur, Alexandrine Denis**
- d. Siègne #9, membre travailleur, Jean-Vincent Bazinet**

Le président d'assemblée se réfère à la procédure d'élection des administrateurs prévue au règlement numéro 2 et demande à l'assemblée de choisir un président et un secrétaire d'élection ainsi que deux (2) scrutateurs.

Il est proposé par Claude Garcia, appuyé par Guillaume Béliveau-Côté, que Jean-Sébastien Plourde soit nommé président d'élection. Ce dernier accepte.

Il est proposé par Alexandrine Denis, appuyé par Marie-Pierre Durand, qu'Isabelle Mainguy soit nommé secrétaire d'élection. Cette dernière accepte.

Il est proposé par Mathieu Bergeron, appuyé par Pascal Croteau, que Claude Garcia soit nommé scrutateur. Ce dernier accepte.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-12-06

Mises en candidatures

Le président d'élection procède à la mise en candidature des administrateurs selon les dispositions des règlements de la Coopérative.

Il est proposé par Jean-Vincent Bazinet, appuyé par Nathalie Vinet, qu'Alexandrine Denis soit mis en candidature au siège #8. La candidate accepte.

Il est proposé par Julie Légaré, appuyé par Alexandrine Denis, que Denise Lalande soit mise en candidature au siège #5. La candidate accepte.

Il est proposé par Dominique Côté, appuyé par Guillaume Béliveau-Côté, que Mathieu Bergeron soit mis en candidature au siège #5. Le candidat accepte.

Le président d'élection laisse deux (2) minutes à l'assemblée pour mettre en candidature d'autres personnes.

Comme aucun autre membre travailleur n'a été proposé pour les 2 sièges restants, le conseil d'administration aura 2 sièges à combler dans le futur.

Le délai écoulé, le président d'élection demande une résolution de clôture des mises en candidatures.

Il est proposé par Pascal Croteau, appuyé par Isabelle Mainguy, que les mises en candidatures soient closes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGO-12-07

Élections pour le siège #5

Un premier tour de vote caché est effectué. Denise Lalande et Mathieu Bergeron recueillent le même nombre de votes.

Un deuxième tour de vote caché est effectué. Denise Lalande recueille le plus grand nombre de votes.

Le président d'élection déclare :

Denise Lalande élue au Siège #5, membre de soutien

Alexandrine Denis élue au Siège #8, membre travailleur

Les sièges #7 et #9 (membres travailleurs) demeurent vacants.

11. AFFAIRES DIVERSES

a. MODIFICATION AUX RÉGLEMENTS : ÉNONCÉ DE MISSION

La présidente du conseil d'administration, Isabelle Mainguy, fait la présentation du nouvel énoncé de mission.

Il est proposé par Robert Mainguy, appuyé par Jean-Vincent Bazinet, que l'énoncé de mission soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGO-12-08

b. APPEL AUX MEMBRES

La présidente du conseil d'administration, Isabelle Mainguy, fait part aux membres que nous aurons besoin de l'appui de toute la communauté pour la réalisation des projets de la COOP.

Il est proposé par Dominique Côté, appuyé par Julie Légaré, que chaque membre, d'ici la prochaine AGA, recrute un nouveau membre.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGO-12-09

Il est proposé par Robert Mainguy, appuyé par Martin Allard, qu'une stratégie de communications aux non-membres soit développée pour leur faire part des gestes concrets posés par la Coopérative.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGO-12-10

c. APPEL AUX BÉNÉVOLES

La présidente du conseil d'administration, Isabelle Mainguy, fait part aux membres que nous aurons besoin de leur aide en tant que bénévole pour la réalisation des activités organisées par la COOP.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée invite les membres à poser leurs questions sur tout sujet concernant la coopérative.

Plusieurs personnes demandent des précisions concernant les projets de la Coopérative.

Des précisions sont apportées concernant les projets de maison de personnes âgées, de garderie et de Café-Épicerie.

Isabelle Mainguy, Alexandrine Denis et Pascal Croteau expliquent que les besoins concernant le projet de maison pour personnes âgées demeurent présents mais que la faisabilité d'un tel projet avec les buts visés (répondre aux besoins des gens de Grondines) est difficile à réaliser pour le moment.

Ils expliquent aussi qu'une garderie s'est ouverte dans la maison qui était visée pour le projet de maison pour personnes âgées et que cela répond d'une manière aux besoins des parents de Grondines.

Ils précisent que la Coopérative a eu l'aval de la Municipalité de Deschambault-Grondines et du C.A. de la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf pour la réalisation de son projet de Café-Épicerie, que le bâtiment de la Caisse de Grondines est visée par ce projet et qu'une rencontre avec le CLD est prévue pendant la dernière semaine de juin.

13. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Denise Lalonde, appuyé par Claude Garcia, que l'assemblée soit close à 21h35.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-12-11

Président, Jean-Sébastien Plourde

Secrétaire, Denise Lalonde